

ARRÊTÉ n° 2022 - 120
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur
rentrée universitaire 2022-2023

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13 ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2022-23, **Licence 1 : Mention Economie et gestion** est arrêtée comme suit :

En qualité de Présidente de la commission :

Martine SEVILLE : Responsable de la Licence 1 Economie et gestion

En qualité de membres de la commission :

Philippe POLOME : Directeur de l'UFR Sciences Economiques et de Gestion

Luc BAUMSTARK : Vice-doyen de l'UFR SEG, chargé des licences

Nicolas CHAIGNEAU : Responsable du parcours SES de la licence Economie et Gestion

Mickaël LALLOUCHE, professeur en mathématiques

Article 2 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le

20/04/22

La présidente de l'université Lumière Lyon2

Nathalie DOMPNIER

